

RANDONNÉES



AU FIL DE L'EAU

Guide édité par le



12 circuits pour découvrir les richesses
patrimoniales et environnementales

Le SIAHVY, un syndicat au service de votre vallée

NOM : SIAHVY

Syndicat Intercommunal pour
l'Aménagement Hydraulique de
la Vallée de l'Yvette

36 COMMUNES

275 000 HABITANTS

Rivière et milieux naturels

280 km² de bassin versant

106 km de cours d'eau gérés par le
SIAHVY

1 rivière

13 affluents

26 ha de zones humides entretenus
par le SIAHVY

Lutte contre les inondations

13 bassins

8 barrages classés

Assainissement

97 km de réseau de transport

69 km de réseau de collecte

1 station de traitement des odeurs

5 stations d'épuration

Suivez notre mascotte et découvrez la vallée de l'Yvette avec elle

NOM : Sauvyvette

ESPÈCE : Grenouille

COULEUR : Verte

AGE : 7 ans et demi

CENTRES D'INTÉRÊTS :

Se promener le long de l'Yvette

Participer aux classes d'eau, avec les animateurs du SIAHVY

MISSIONS :

Protéger la vallée de l'Yvette

Partager ses connaissances sur la rivière Yvette et sa vallée





Circuit 1



Départ 1



Départ 2



10,2 km
5,6 km



3h / 2h

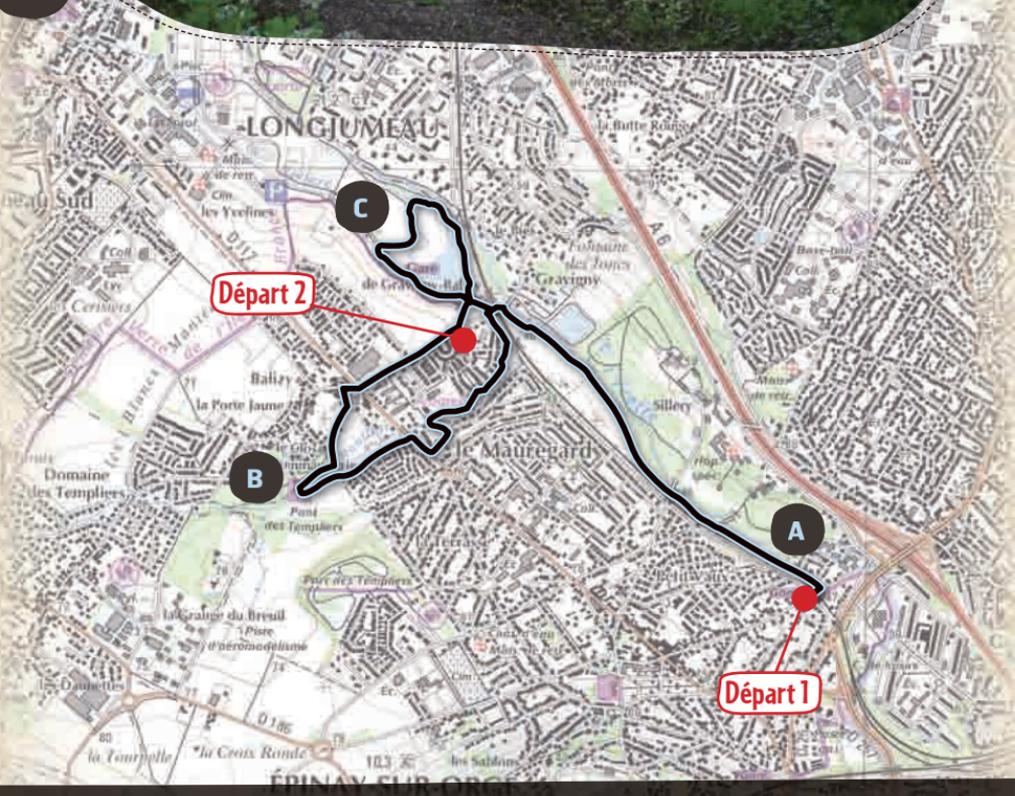


Facile



Les Templiers

4



Départ

Départ 1 : Gare de Petit Vaux à Épinay-sur-Orge (RER C)

Départ 2 : Gare de Gragny-Balizy à Longjumeau (RER C)

Départ 1 En sortant de la gare de Petit Vaux, traversez les voies et descendez sur 20m. Prenez tout de suite à gauche le chemin du Pont et marchez toujours tout droit (sur 1.700 km).

Enfonchez-vous dans le bois, passez les barrières et la route et rejoignez les bords de l'Yvette au km 0.800. Continuez le sentier sur 900 m jusqu'à retrouver la route devant la gare de Gragny-Balizy. Traversez les voies ferrées à votre gauche.

Départ 2 Devant l'abribus de la gare retraversez pour prendre le chemin de la Chevauchée. Juste avant le petit pont, prenez le sentier peu marqué à droite en laissant le Rouillon sur votre gauche.

À l'extrémité de ce chemin, traversez le pont, suivez le chemin au travers d'un lotissement et rejoignez sur votre droite la rue Lavoisier. Remontez-la jusqu'à la grande route de Corbeil (km 2.600).

Au feu, descendez à droite et traversez pour prendre plus bas la 1^{ère} à gauche dans le lotissement de la Commanderie. Entrez dans cette propriété en restant toujours sur la droite. Au bout, un sentier vous amène vers un tourniquet qui permet de sortir du lotissement.

Prenez à droite puis à gauche avant la passerelle qui enjambe le Rouillon (km 3.600).

Remontez le long du ruisseau jusqu'au fameux pont des Templiers (km 3.900).

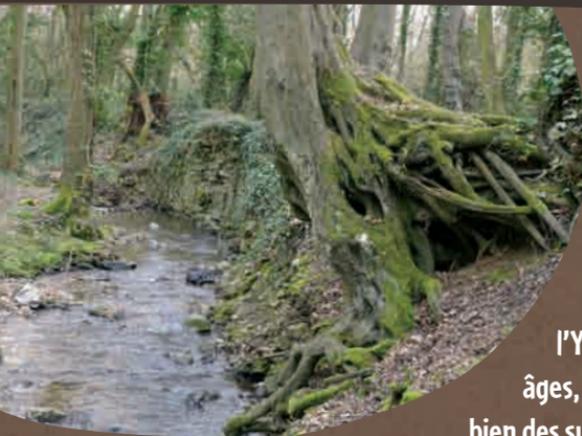
Passez le pont et redescendez en prenant l'autre rive jusqu'à la passerelle. Descendez les marches et prenez tout de suite à gauche. Ce sentier montant vous conduira sur la petite route du Chariot d'or (km 4.600) prenez la grande route (à droite), continuez sur la rue des Templiers et descendez en direction du parking de la gare de Balizy.

Au rond-point allez sur la gauche (le parking est à votre droite) vers l'entrée du bassin de Balizy. Prenez la passerelle à gauche (km 5.900).

Prenez sur votre gauche et contournez le bassin en laissant la Morte-eau sur votre gauche. Vous passez une première aire de jeux placée à votre droite. Continuez tout droit jusqu'à la deuxième aire de jeux. Tournez à droite avant de la passer et retrouvez une passerelle (km 8). Ne la franchissez pas, mais tournez à droite. Le premier chemin à gauche vous ramène vers la rivière et devient une petite route qui rejoint la gare de Balizy (km 8.500).

À l'abribus allez à gauche. Retraversez la voie ferrée, puis le pont sur l'Yvette et à droite reprenez le petit chemin qui descend dans la gravière. Vous avez 1.700 km pour retrouver la gare de Petit Vaux.

Balizo, la nature au cœur de la ville



Une nature remarquable en plein cœur de la ville !
Sur ce circuit, vous découvrirez les villes autrement. Vous serez charmé par la richesse de la biodiversité qui borde l'Yvette. Des ponts de tous âges, des sentiers, des bois, bref... bien des surprises vous attendent !

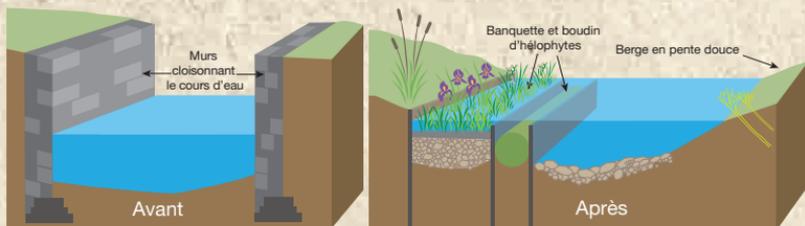


Plus d'infos

6

A

Le Parc de Petit Vaux : Projet de restauration écologique



Principe de restauration écologique de berges



B Le Pont des Templiers

Il se trouve dans le hameau de Balizy à Longjumeau.

C'est le dernier vestige de la Commanderie Templière de Balizy fondée en 1288. Il s'agit du plus vieux pont d'Ile de France, classé Monument Historique en 1930.

L'ouvrage comporte deux parties : une arche principale qui enjambe le Rouillon, et deux arches plus petites, toutes trois de style roman. Gravée dans

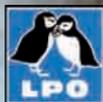
la pierre se trouve une croix potencée, un des symboles de l'ordre du Temple. À vous de la trouver !

Une vieille légende prétend qu'un trésor s'y trouve caché, mais nous n'avons jamais rien trouvé.



C Le bassin de Balizy

Créé en 2003, sur 12,2 hectares, le bassin de Balizy peut stocker 87 000 m³ d'eau. Suite aux aménagements entrepris par le SIAHVV, le bassin est devenu un site d'un grand intérêt touristique et environnemental. En effet, la plaine de Balizy se caractérise par un patrimoine ornithologique riche, abritant de nombreuses espèces protégées. En 2017, le SIAHVV, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, développe le programme « Refuge LPO ».





Liaison



Moyen



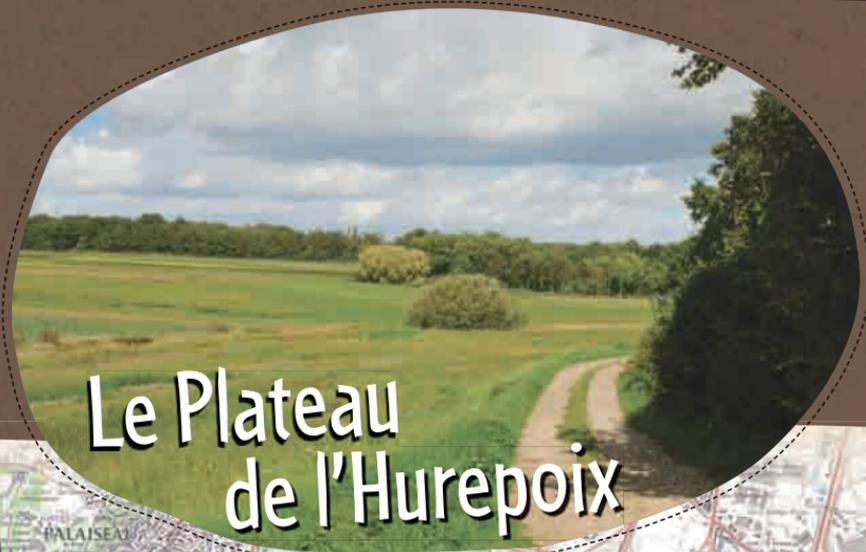
7,5 km



2h



Sportif



Le Plateau de l'Hurepoix

8



Circuit N° 3

Circuit N° 1

Départ

Liaison entre les circuits N° 1 et N° 3

Départ

Pont des Templiers à Longjumeau (Circuit n° 1)

Remontez le Rouillon jusqu'aux habitations. À cet endroit, le cours d'eau se sépare en deux. Prenez le chemin à droite et après 250 m, continuez sur la rue Normande à gauche. Ensuite, prenez à droite la rue du Rouillon sur 530 m jusqu'au rond-point.

Continuez tout droit rue de l'Eglise. Après 380 m, au croisement, prenez à droite avenue du Château puis empruntez à gauche un sentier le long du Rouillon. Au rond-point, prenez la route à droite pour arriver face à la N20. Rejoignez la rue du Rocher en face de l'autre côté en passant par la passerelle au-dessus de la N20.

Remontez la rue jusqu'au croisement, continuez tout droit à travers bois dans la rue de la Creusière puis dans la rue Maurice Pillet. Après 540 m, passez la barrière et empruntez le chemin forestier. Après 430 m, à la parcelle 13, prenez le sentier qui descend à droite. 215m plus bas, prenez à gauche puis après 240 m de nouveau à gauche. À 350 m, prenez à droite le chemin

des Palais, puis à 110 m, face aux champs prenez à gauche. 350 m plus loin, au croisement, continuez tout droit sur le chemin des Milans. Au prochain croisement, prenez à droite.

Deux chemins se présenteront à vous, prenez celui de gauche, continuez tout droit et au carrefour allez complètement à droite pour rejoindre la route de Villejust 390 m plus bas. Traversez-là et continuez tout droit sur 900 m sur la route pour ensuite prendre à gauche le chemin de la Fontaine de Fer. À 50 m, prenez à droite pour être sur le chemin de l'Arche.

**Vous êtes maintenant
sur le circuit n° 3.**





10

A Le Rouillon

Il prend sa source sur le plateau de Villejust et rejoint l'Yvette à Longjumeau.
Ce cours d'eau de 9,5 km a été dans le passé aménagé pour l'élevage de truites.



B La forêt départementale du Rocher de Saulx

Située entre le plateau de Nozay et la plaine de Saulx, cette forêt accueille une faune et une flore intéressantes aux portes de l'agglomération parisienne. Depuis les allées forestières qui suivent la crête du Rocher de Saulx, vous découvrirez de larges points de vue vers la vallée de l'Yvette. Par beau temps, la tour Eiffel se laisse même deviner à l'horizon.

La forêt de Saulx-les-Chartreux a longtemps fait le bonheur des exploitants de grès, qui auraient fourni la plupart des pavés parisiens ainsi que ceux du château de Versailles.



C Le tressage des berges

En 2014, le SIAHVVY a réalisé des travaux sur le Rouillon le long du chemin du Poirier à Gadard. Afin de stabiliser les berges, la technique dite du tressage a été employée. Elle consiste à entrelacer des branches de saules vivantes autour de pieux solidement enfoncés en pied de berge et disposés le long de celle-ci.

Le SIAHVVY a également rénové le chemin.



Circuit 2



Facile



5,2 km



2h



Facile

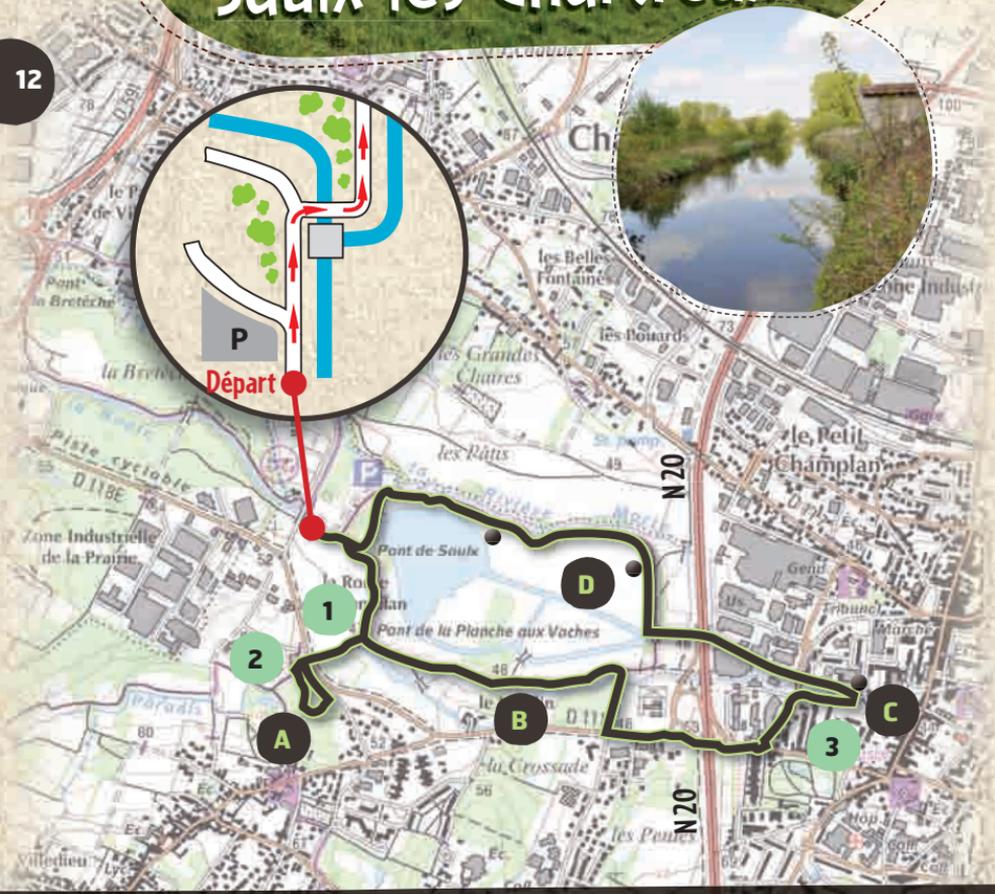
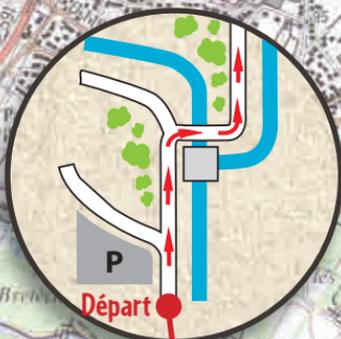


Familles



La Plaine de Saulx-les-Chartreux

12



Départ Parking de la Route de Champlan à Saulx-les-Chartreux en amont du bassin.



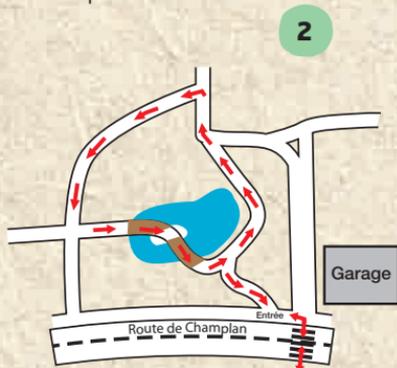
Vous êtes devant la barrière d'entrée du chemin, face au panneau « Bassin de Saulx », l'Yvette est à votre droite. Longez l'Yvette jusqu'au *clapet* d'entrée du bassin puis tournez à droite.

Vous vous trouvez maintenant sur la *digue* du bassin, l'Yvette toujours à votre droite.

Prenez le premier chemin sur la droite. Traversez l'Yvette et longez le ruisseau du Paradis jusqu'à la route de Champlan. Traversez-la.



Devant vous à gauche, se trouve l'entrée du Parc des Sources. Passez le portillon et suivez le plan.

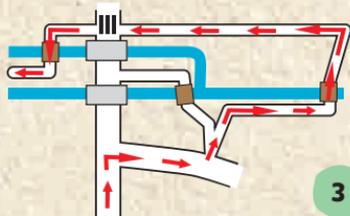


Une fois ressortis, revenez sur vos pas jusqu'au bassin puis prenez à droite.

Des tables seront à votre disposition. À cet endroit, l'Yvette se divise en deux pour alimenter le moulin que vous apercevrez sur votre droite.

À la prochaine intersection, au panneau « Bassin de Saulx », prenez le chemin à droite et traversez de nouveau l'Yvette. Longez le bois, vous arrivez dans l'avenue Salvador Allende. Traversez-la, puis allez à gauche et longez l'avenue jusqu'au 3^{ème} rond-point. Prenez à gauche, rue du Canal, puis à droite, rue du Capitaine Alfred Dreyfus. À gauche, se trouve l'entrée qui mène au square du Moulin Saint-Martin.

Suivez le plan



Une fois la dernière Passerelle traversée, remontez la Morte Eau pour passer sous la N20 et rejoindre le bassin et ses deux vannes de sortie.

De nouveau sur la digue, contournez le bassin par la droite. Après 1 km de marche, prenez le chemin qui descend dans le bassin à gauche, pour passer devant le dessableur, puis remonter jusqu'au clapet d'entrée.

Enfin, longez l'Yvette pour retrouver votre point de départ.



Le Bassin de Saulx, entre verdure et zones humides

Ce circuit vous fera découvrir des lieux de verdure et des zones humides riches en biodiversité.

Vous serez aussi amenés à rencontrer, différents cours d'eau et ouvrages hydrauliques gérés par le SIAHVVY.



Plus d'infos

A

Le Parc des Sources, un espace riche en biodiversité

Situé au cœur de Saulx-les-Chartreux, ce parc est un lieu de détente dans une végétation dense et humide. Récemment réaménagé,

le parc valorise la biodiversité et la préservation des espaces naturels. C'est une référence pour l'entretien écologique des zones humides dont le SIAHVVY est gestionnaire. Il offre une belle balade en pleine nature au-dessus des zones humides et des sources présentes sur le site.



14



Le Parc des Sources, zone humide entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



B Le Moulin de Saulx, siège du SIAHVV

Inauguré en 2015, le Moulin de Saulx-les-Chartreux a été entièrement rénové par le SIAHVV qui y a installé ses bureaux. La restauration de la roue permet de produire de l'électricité et s'accompagne de la mise

en oeuvre d'un système de récupération de l'énergie des eaux usées pour le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments.

Le moulin peut accueillir du public. C'est un outil pédagogique dans la démarche de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques.



C Le Square du Moulin Saint-Martin, la rivière au cœur de la ville

En 2013 et 2014, le SIAHVV a réalisé d'importants travaux de restauration au cœur de la ville de Longjumeau, pour que l'Yvette retrouve un bon équilibre écologique et hydrologique.

Ainsi, elle est plus dynamique, mieux oxygénée, et génère de nouveaux habitats pour la faune aquatique.

Le Square du moulin Saint-Martin est aujourd'hui un théâtre de verdure dans lequel l'Yvette suit désormais son lit originel.



Le fauchage raisonné pratiqué par le SIAHVV sur le Bassin de Saulx permet de préserver la biodiversité

D Le Bassin de Saulx, le plus grand de la vallée

Réparti sur les communes de Saulx-les-Chartreux, Longjumeau et Champlan, ce bassin occupe une vaste plaine inondable classée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

Le bassin de Saulx est le plus grand bassin de la vallée. Sa superficie est de 50 hectares et il peut stocker 900 000 m³ d'eau.



Circuit 3



Moyen



12,7 km



3h30



Sportif

De l'Yvette au ru des Paradis

16

Départ 2

B

A

Départ 1

VILLEBON-
SUR-YVETTE

C

Arrivée* de la liaison
« Le plateau de l'Hurepoix »

Départ

Possibilité 1 : Parking sur la Route de Champlan à Saulx-les-Chartreux

Possibilité 2 : Gare de Palaiseau Villebon (RER B) (Au bout de la rue Lazare Hoche prendre à droite et rejoindre l'Yvette par la rue Léon Bourgeois pour débiter le parcours au point vert)

Départ 1 À l'entrée du parking, traversez la route et prenez le chemin sur 1,2 km pour arriver sur l'avenue de la Plesse ; traversez et reprenez le chemin en face. Au niveau du clapet, passez sur la rive gauche. Empruntez le tunnel et continuez toujours tout droit.

Vous passez sous la rue de Palaiseau, l'Yvette à votre droite et allez vers un terrain de jeux. Vous retrouvez une rue sur 100 m, tournez à droite, puis à gauche juste avant la passerelle (km 2.650). Laissez l'Yvette à votre droite et continuez jusqu'au croisement avec la rue du Moulin de la Planche (km 3.250). Ne passez pas le pont vers Palaiseau.

Départ 2 Accès par le RER B Gare de Palaiseau Villebon. *Dos à la gare, descendre la rue Lazare Hoche devant vous. Aux feux 2^e à droite (rue Léon Bourgeois) descendez jusqu'au pont sur l'Yvette. Le franchir et prendre le chemin piétonnier sur la droite. Vous êtes entrés sur le circuit commun.*

Circuit commun Allez tout droit et sortez de la promenade de l'Yvette sur le petit parking du pont de Foucherolles, en bas de l'avenue du Général de Gaulle (km 3.620).

Attention sur ce parking, tout à gauche prenez entre les maisons le sentier du Trou rouge. En haut, prenez la route des Casseaux à gauche sur 150 m puis la rue Le Perdriel à droite. Montez cette rue puis prenez à droite dans la rue Muller sous un pont (km 4.640).

50 m après ce pont, prendre l'escalier à droite, puis la pente qui rejoint le sentier - allez en face, laisser la RD188 sur votre droite et 20 m après avoir passé le pont, prendre à gauche le sentier qui vous conduira en haut d'un escalier devant l'antenne relais (km 5.470).

Prenez à droite à la sortie de l'escalier, puis contournez la clôture qui est sur votre gauche jusqu'à la rue du Grand Dôme que vous pren-

rez sur la gauche. Traversez le pont sur l'ATO en restant sur le trottoir de gauche. 50 m après sur votre gauche prenez le sentier qui longe la clôture. Vous revenez dans le bois, ce sentier devient, après un coude marqué, un chemin qui vous amène à croiser la RD59 (avenue de la Plesse) (km 6.270).

Traversez en face de vous (chemin du bois Courtin). Laissez le pylône EDF à votre gauche pour longer le mur du « Château du bois Courtin ». Allez jusqu'à la route. Prenez à gauche sur 150 m. Après les buses en béton, prenez les escaliers à gauche et allez tout droit jusqu'au premier carrefour de Villiers (km 7.690).

Tout droit rue Émile Chartier. Prenez la rue de Saulx à gauche, longez le trottoir de droite jusqu'à rencontrer un chemin entre 2 maisons, aux n° 34 et 36 (km 9.600).

À la sortie de ce sentier prenez à droite, passez sur le ruisseau des Paradis (*), remontez le chemin sur 180 m et prenez à gauche, encore à gauche au chemin suivant puis à droite le chemin qui redescend. Marchez sur 150 m et juste avant de repasser le ruisseau prenez le petit chemin à droite. Continuez à gauche puis à droite, passez une barrière et dirigez-vous vers les maisons. Une fois dans la rue de Boutigny, empruntez à gauche une rue qui descend fortement vers des champs (km 10.200).

Vous arriverez sur un petit pont, continuez tout droit. Passez le portique et tournez à droite allée des Dévodes (km 11.120.).

Traversez la route de Villebon et prenez le sentier derrière l'abribus jusqu'au pont de la Planche aux vaches. Prenez à gauche dans le bassin et vous arrivez sur le parking de départ (km 12.470).

Si vous êtes partis de la gare, reprenez l'itinéraire au début et marchez encore sur 3.620 km.

Villebon-sur-Yvette,

la ville à la campagne



Ce circuit débute sur la promenade de l'Yvette, un chemin agréable, qui longe 2 cours d'eau : la Boële et l'Yvette. Il vous mènera ensuite à travers champs et forêts, en passant par le hameau de Villiers et le bassin de Saulx-les-Chartreux.

18



Plus d'infos

A La promenade de l'Yvette

Dans un milieu urbanisé, cet espace de verdure et de détente longe la rivière Yvette. Cette promenade peut également s'effectuer en aller-retour, comme le font de nombreuses familles à la sortie de l'école.



B

Le moulin de la Planche

En janvier 2012, le SIAHVV réalise des travaux de restauration écologique de l'Yvette au moulin de la Planche.

Cet ouvrage hydraulique supprimé, l'Yvette a retrouvé un débit naturel favorisant de nouveaux habitats et le passage des poissons.





Renaturation des berges, retour au «naturel!»

Pour reconquérir le bon état de l'Yvette et ainsi recréer des habitats propices à la biodiversité, le SIAHVV restaure les zones humides et les berges par des techniques de génie végétal.

Tout en valorisant l'aspect paysager des cours d'eau, ces aménagements écologiques offrent aux promeneurs et aux riverains un cadre de vie riche et récréatif. Le long de la promenade de l'Yvette, essayez de découvrir les berges nouvellement renaturées.

Ne vous étonnez pas si vous ne les trouvez pas, la nature a déjà repris ses droits.



C Le lavoir de Villiers

Le lavoir du hameau de Villiers date de 1588 et est alimenté par une source. En 1865, des travaux de remise en état ont été effectués suite au débordement du ruisseau des Paradis. Le lavoir a été couvert en 1882. En 1900, une dizaine de lavandières l'utilisaient encore régulièrement.



19





Circuit 4



Moyen



7,5 km



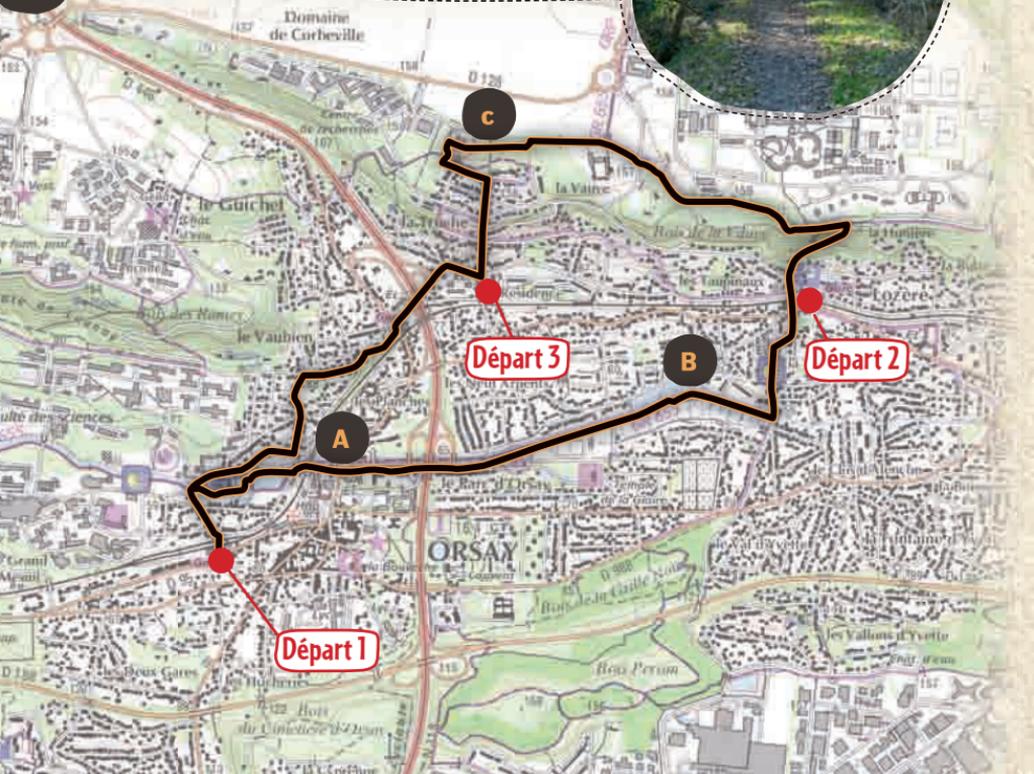
2h30



Sportif

Le coteau de l'Yvette

20



Départ Gare d'Orsay-Ville

Ce circuit peut débuter au départ de chacune des 3 gares RER B

Départ 1 : Orsay-Ville Départ 2 : Lozère Départ 3 : Le Guichet

De la Vallée de l'Yvette au Plateau de Saclay

Départ 1 En sortant de la gare, côté vallée, de suite à gauche sur 20 m rue Clemeuceau, puis à droite descendre la rue Desjobert jusqu'à l'Yvette (km 0.220).

Après le pont, prendre le sentier à droite. Empruntez la passerelle de bois à droite et longez le lac du Mail **A** (km 0.470). À la barrière à gauche sous le viaduc RER puis 100 m plus loin descendez la rampe et continuez sur les bords de l'Yvette, toujours tout droit jusqu'au km 2.560.

Vous passerez devant les stades d'Orsay le lac de Lozère **B** et finirez près du parking du terrain de Boules. Passez le pont à gauche et remontez la rue H. Poincaré.

En haut, 50 m à droite puis le souterrain sous le RER vers rue Ch. Péguy (km 3,2). Devant la gare de Lozère **(Départ 2)** prenez en face le chemin Polytechnique. À droite, montez le chemin Edme Jomard.

Forte pente et escaliers vous attendent. Ne vous découragez pas, un banc vous attend tout en haut (km 3.7). Au banc à gauche, au premier croisement le chemin se rétrécit et s'enfonce dans le bois en longeant un grillage. Restez sur votre gauche, le chemin monte parsemé de nombreuses fondrières sur quelques centaines de mètres. À l'extrémité, dirigez-vous vers la droite

pour arriver sur un sentier carrossable qui coupe la petite route. Allez en face sur le chemin de Corbeville à la Vauve.

Longez le mur de pierre, prenez le chemin de gauche à la pancarte « Parc Eugène Chanlon » et descendez-le en restant toujours vers la droite (km 5). Vous longez les rochers des Vauves **C** et le chemin tourne à gauche. 20 mètres après, prenez à droite une pente très abrupte qui vous conduit vers un grillage et des maisons. En haut à droite sur 50 m, vous êtes sur la rue de Corbeville (Descendez-la sur 200 m).

Prenez la 2^e à droite rue de la Vauve. En bas de la rue, descendez deux séries de marches d'escalier. À la fin, prenez à droite sur la rue A. Briand (km 6) ; restez sur votre gauche descendez la rue du Guichet en passant au-dessus de la N118 (km 6.5).

Tournez à gauche, rue de Verdun et vous arrivez devant la gare RER du guichet **(Départ 3)**. Km 6.6 : dos à la gare remontez devant vous sur 400 m la rue de Verdun et prenez à gauche la rue du Bois des rames, puis l'avenue des Bois.

Tournez à droite sur l'avenue Delattre de Tassigny puis traversez l'Yvette (km 7). Remontez la rue Élisabeth Desjobert et regagnez la Gare RER Orsay.



Orsay, circuit aux multiples paysages

Ce circuit , après avoir longé l'Yvette et traversé les bois, surplombe la vallée. Vous admirerez ainsi de jolis points de vue et de beaux paysages.



Plus d'infos

A Le viaduc du Mail

Bâti en meulière, il a été édifié en 1867 lorsque la ligne de chemin de fer (Paris-Sceaux-Orsay) est prolongée d'un nouveau tronçon acheminant les voyageurs de Paris à Limours. C'est à cette date que la gare d'Orsay-Ville voit le jour.



B Le lac de Lozère

Creusé au XIX^e siècle par le meunier Pigeon pour stocker l'eau destinée à son moulin, le Lac de Lozère jouxte la rivière Yvette.





C Une carrière à ciel ouvert dans le parc Eugène Chanlon

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la carrière se développe et emploie jusqu'à 25 ouvriers. La teinte très grise du grès et sa dureté, en font un matériau de choix pour le pavage de la voirie parisienne. L'exploitation cesse en 1937 pour laisser place, par la suite, à un parc de loisir dédié à la pratique de l'escalade.

23



Le rôle du SIAHVVY consiste ici à étudier et à mettre en œuvre un certain nombre d'actions pour restaurer la continuité écologique, et ainsi rétablir le bon état des cours d'eau.

Les travaux réalisés par le passé, les effluents polluants, mais également la colonisation des milieux par des plantes exotiques ont considérablement artificialisé et perturbé les cours d'eau. La volonté de reconquérir la qualité de ces milieux et les échéances réglementaires, imposent la réalisation de travaux parfois importants.

Certains ouvrages hydrauliques, comme le clapet de Lozère, perturbent le bon fonctionnement du milieu naturel, impactent les migrations piscicoles, troublent le transport sédimentaire et réduisent fortement la richesse des zones naturelles aquatiques ou habitats.

De l'effacement d'un ouvrage hydraulique au reméandrage d'un cours d'eau, en passant par l'acquisition de zones humides, les travaux réalisés par le SIAHVVY sont le fruit d'une réflexion pour une gestion cohérente à l'échelle du bassin versant, prenant en compte les enjeux écologiques, hydrauliques et sociologiques.



Circuit 5



Moyen



9 km



2h30



Sportif

Le Vaularon

24

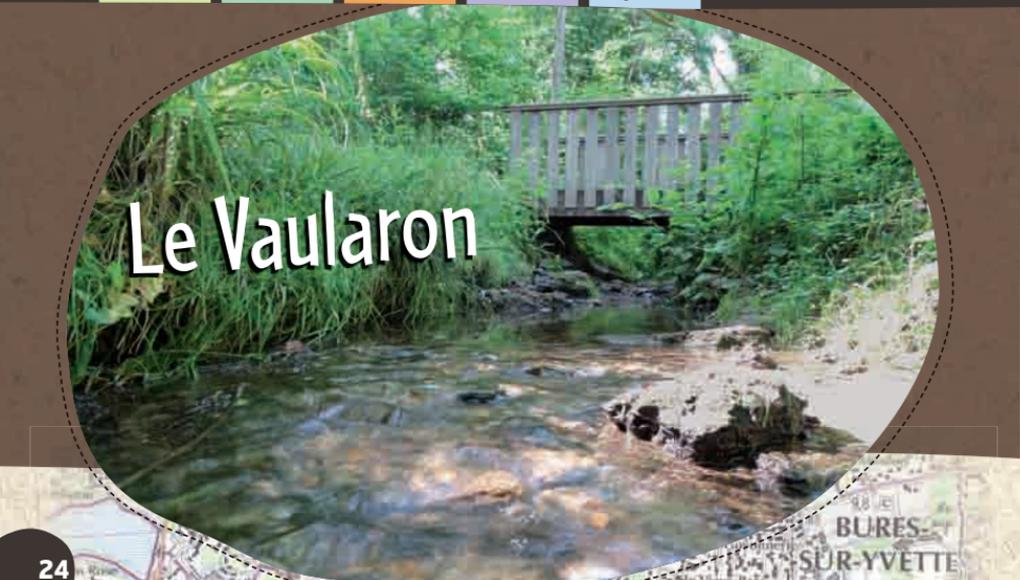
Départ

A

B

BURES SUR-YVETTE

Gometz-le-Châtel



Départ

Gare RER B Gif-sur-Yvette. Route de Belleville Gif-sur-Yvette

Sortez de la gare côté des Autobus. Traversez la Route de Belleville et en face de vous, montez l'escalier qui débouche à l'entrée de l'impasse de la petite Coudraie jusqu'au n°6. Prenez alors la petite sente à droite puis l'impasse de la Terre Marnée qui monte droit vers une intersection de chemins forestiers. Prenez le chemin de la barrière blanche (balisé rouge et jaune) qui monte vers la gauche, et qui tourne rapidement sur la droite au niveau du réservoir d'eau. Continuez ce chemin toujours tout droit. Passez 3 intersections (balisage rouge et jaune) et continuez jusqu'à hauteur de la parcelle numérotée 95. Devant le gros chêne, prenez à droite. Quelques mètres avant l'intersection suivante, prenez le sentier sur la gauche et allez tout droit vers les habitations. Continuez sur la gauche puis à droite sur le chemin balisé rouge et jaune.

À la sortie de la barrière, prenez à gauche, puis encore à gauche vers une autre barrière. Un chemin en pente suit le ruisseau et vous amènera au bassin d'Armand. Sortez par la barrière et la route goudronnée. Après 100 m prenez le petit sentier à droite, le long des habitations pour entrer dans l'avenue Claude Debussy. Au bout, prenez à droite la rue Gometz-Cottage sur 300 m et vous arrivez à la route de Chartres.

Ne la traversez pas, mais descendez par la gauche sur 400 m cette côte célèbre de Gometz-le-Châtel. Juste avant la Poste, prenez le chemin de gauche qui passe devant un joli lavoir. À la première passerelle prenez à droite puis à gauche pour



suivre le Vaularon et descendez le long des Bassins des Grands Prés. À la sortie, passez la barrière, allez tout droit et encore à droite rue des Lavandières. Prenez à droite encore une fois, vous êtes avenue de la Villeneuve et rejoignez la RD 188 au feu. Traversez et prenez en face de vous le chemin de la Justice qui monte sur 300 m. Au petit parking à gauche, un petit sentier, puis un chemin vous conduit sous le viaduc des Fauvettes.

Passez dessous et prenez de suite le petit chemin à gauche qui longe le ruisseau d'Angoulême et les piliers du pont. Ce sentier débouche dans un chemin qui descend sur 600 m. À l'extrémité une barrière, la rue du Baratage vous ramène sur la route de Chartres (RD 188).

Prenez à droite la piste cyclable sur 300 m et au feu prenez à gauche la rue de la Vierge. Descendez-là, passez l'Yvette et remontez pour prendre la direction de la Hacquinière à droite. 100 m plus loin, sur votre gauche, montez l'avenue Jules Verne. Montez les deux séries de marches et prenez à droite l'avenue Gambetta. Au bout prenez à gauche l'avenue du Maréchal Foch et à l'extrémité à gauche de nouveau. Au rond-point allez tout droit en face, vers le parking de la gare RER de Gif.



A Le bassin d'Armand

Ce bassin a été construit en 2005.

Il a un volume de stockage de 5 000m³.

B Le viaduc des Fauvettes

Ce viaduc surplombe la vallée de l'Yvette. Il a été construit en 1913 pour permettre la réalisation de la ligne de chemin de fer Chartres - Paris.

Aujourd'hui, le site est très apprécié pour les promenades et l'escalade.

Les Zones Humides

26

LOISIRS TOURISME

Lieux de pêche et de randonnée

SUPPORT DE BIODIVERSITÉ
Richesse d'habitats et d'espèces remarquables

ÉPURATION DES EAUX

Élimination des nutriments (azote, phosphore...), des métaux et des contaminants organiques

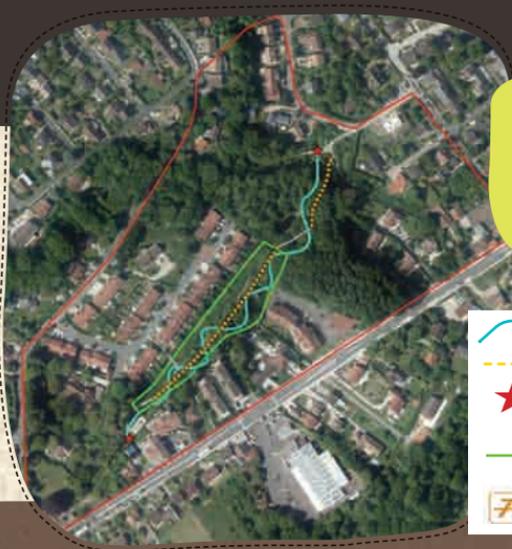
VALEUR PATRIMONIALE
Zones classées, Natura 2000, ZNIEFF, ENS...

RÉGULATION HYDRAULIQUE

Rôle d'éponge lors des crues et des périodes de sécheresse

Dans les milieux humides, l'eau est un élément primordial qui favorise une biodiversité exceptionnelle : marais, tourbières, prairies humides, mares... Les zones humides abritent de nombreuses espèces animales et végétales. Elles jouent également un rôle essentiel dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues.

Au cours du dernier siècle, plus de la moitié des zones humides a été détruite. Les activités humaines, telles que l'urbanisation, le développement d'infrastructures et d'autres aménagements lourds sont, pour partie, à l'origine de la régression de ces milieux. Le SIAHVV mène actuellement une politique de protection et de restauration de ces zones humides.



Ce projet a été voté à l'unanimité avec les membres du COPIIL (AESN, Commune de Gometz-le-Châtel, Conseil Départemental 91, Vaularon Yvette Frileuse)

-  Restauration du Vaularon
-  Chemin sur Pilotis
-  Passerelles suite au débusage
-  Effacement des bassins « PROMEX »
-  Aménagement d'une zone d'expansion de crue
-  Installation d'une aire de pique-nique

Deux projets de restauration sur le Vaularon

Le Baratage : Laissée à l'abandon pendant des décennies, la zone humide du Baratage a été colonisée par les espèces ligneuses. Depuis 2014, le SIAHVV mène un projet qui consiste à restaurer le milieu en faisant une réouverture, un nettoyage et des travaux. L'objectif est de regagner en luminosité pour permettre au milieu d'exprimer sa potentialité, de développer une grande biodiversité et de tamponner les crues en cas de fortes précipitations.

Grand Près : Depuis 1974, le site a subi de nombreux changements dus à une forte urbanisation. Les zones humides seront réouvertes. Grâce à un cheminement, les promeneurs pourront à nouveau profiter d'un cours d'eau naturel.

Pour mettre en œuvre ces projets ambitieux, le SIAHVV mène une politique d'acquisition foncière afin de sanctuariser les dernières zones humides de la vallée.



Actuellement



Projection de l'état futur



Circuit 6



Moyen



6,8 km
(13,6 aller-retour)



2h



Non
conseillé

La Mérantaise

28

Arrivée

Vers la liaison
« Entre forêts et vallées »

C

A

B

Départ

Villiers-le-Bâcle

St-Aubin

GIF-SUR-YVETTE



Départ

Gare de Gif-sur-Yvette (RER B) - Arrivée : Moulin d'Ors à Chateaufort

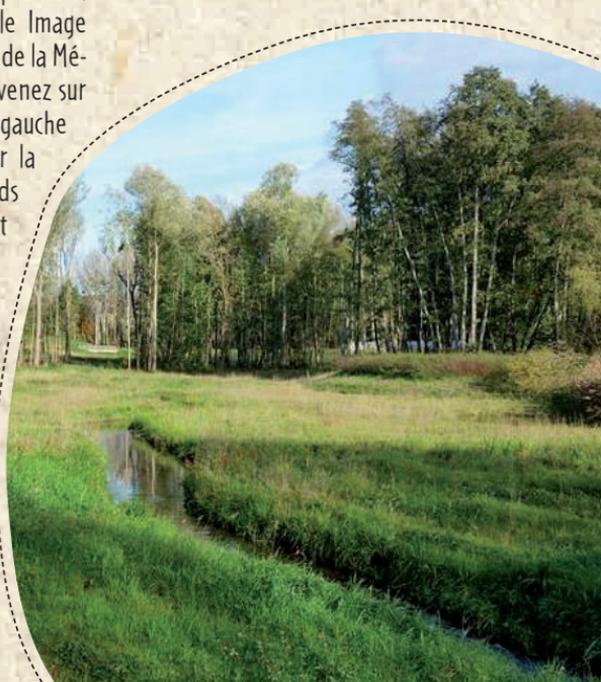
Sortez de la gare côté commerces et rejoignez l'Yvette par la rue Alphonse Pécard. Après le premier pont, descendez l'escalier à gauche et longez l'Yvette jusqu'à sa confluence avec la Mérantaise.

Avant de franchir le petit pont, prenez à droite sur 300 m puis sur la gauche, empruntez le chemin de l'Hermitage. Puis à droite, sur le chemin des Grands Prés et, de nouveau, à droite dans la rue Juliette Adam. Traversez en face l'avenue du Général Leclerc, faites 10 m à droite et prenez à gauche les marches qui passent entre la Mérantaise et le lavoir des Gibeciaux. Continuez le sentier en remontant le ruisseau. Après 630 m, montez les marches à droite près du gros platane. En haut, allez à gauche prendre la route de Chamort (km 2). Au stop, prenez à droite, traversez la route Belle Image (RD 306) et rejoignez le bassin de la Mérantaise. Faites-en le tour et revenez sur la RD 306. Montez-la sur votre gauche sur 500 m jusqu'à trouver sur la gauche le chemin des « Fonds Fanets ». Continuez tout droit sur 1 km jusqu'à rejoindre, à la barrière, la rue de la Fontaine Billehou. Au bout de cette rue, allez à gauche sur 30 m et prenez le sentier à votre droite. Il se termine sur une passerelle en bois. Après quelques mètres, traversez la route et continuez en face dans l'impasse de la « Petite Barrerie » sur le chemin dans la forêt et ser-

rez à gauche. Au bout de 800 m, vous passerez à côté d'une vieille grange en ruine. Continuez tout droit sur 340 m et, au croisement, prenez tout à gauche le petit sentier qui descend vers la Mérantaise. Ne traversez pas, prenez à droite. Après 1 km à travers bois, vous arriverez sur la route qui mène au Moulin d'Ors. Allez sur le pont puis prenez, soit à droite vers la petite « Joliette » ou à gauche pour voir l'ancien Moulin.

2 solutions :

- Revenez sur vos pas et refaites l'itinéraire vers Gif-sur-Yvette (RER)
- Continuez en empruntant la liaison « Entre forêts et vallées » qui vous amènera à la gare RER de Saint-Rémy-les-Chevreuse, 6 km plus loin.





A La vallée de la Mérantaise

Prairies humides, roselières, boisements ... Tous ces habitats riches et variés permettent le développement d'une flore diversifiée comme en témoigne le nombre important d'espèces végétales recensées (347 espèces).

Plusieurs d'entre-elles sont rares dans notre région.



30



B La Mérantaise

Cette rivière au fort caractère patrimonial, architectural et naturel, pouvait devenir dévastatrice lors d'évènements orageux. Un projet ambitieux a été mis en place pour concilier durablement la lutte contre les inondations et la valorisation écologique de cette rivière.

En juin 2013, les travaux de restauration écologique de la Mérantaise dans le centre de Gif-sur-Yvette ont débuté.

Dès l'été 2014, la végétation s'est développée, effaçant ainsi toute trace d'intervention.

Le SIAHVV a ensuite aménagé le bassin de la Mérantaise, clef de voute du programme.

Entrepris en 2015, les travaux ont redonné à ce cours d'eau son tracé d'origine en fond de bassin.



C Le domaine d'Ors

La Réserve Naturelle du Domaine d'Ors couvre près de 80 hectares, partagés entre terrains boisés et prairies humides descendant jusqu'à la Mérantaise. Cet espace abrite une grande diversité de milieux.

La réserve occupe également l'emplacement de l'ancien château d'Ors et du vaste parc paysager qui l'entourait. Après la disparition du château dans les années 60, le site est laissé à l'abandon. Aujourd'hui, on peut encore y admirer une chapelle, un moulin à eau récemment restauré et un bel ensemble de communs.



Avant



Après

Améliorer la qualité de l'eau, redonner de la vie à la rivière, et réduire le risque lié aux inondations, c'est tout l'enjeu des travaux qui ont été entrepris sur la Mérantaise.



Liaison



Moyen



6 km



2h



VTT
difficile

Entre forêts et vallées

32

Départ

Circuit N° 6

Circuit N° 8

Arrivée

Liaison entre les circuits N° 6 et N° 8

Départ : Moulin d'Ors à Chateaufort

Arrivée : Gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse (RER B)



Vous êtes sur le pont pavé du moulin d'Ors, montez 90 m et rejoignez la rue d'Ors au bout à gauche. Cette rue passe entre les maisons. Après 640 m, traversez le parc de jeux à gauche pour arriver de l'autre côté sur la route de Chevreuse.

Prenez à gauche sur 100 m puis à droite sur un petit chemin qui longe la Mérintaise et qui rejoint un lavoir. Vous êtes dans la rue du Lavoir, remontez-la à droite pour ensuite prendre à gauche le chemin de la Folie. Au bout, après 350 m face à une barrière, descendez à gauche le chemin des Rosiers, traversez le cours d'eau puis après 70 m prenez le pont à droite.

Remontez le chemin pour continuer ensuite sur le chemin rural n°30. Après 520 m, empruntez le chemin à gauche juste avant la route et au rond-point, prenez la rue de la Geneste à droite. Après 210 m,

au rond-point suivant, prenez à gauche le chemin de Rhodon. Continuez tout droit le long de la forêt jusqu'à arriver face à deux chemins, prenez à gauche, passer la barrière et quelques mètres plus loin, prenez le sentier à droite qui s'enfonce et descend dans la forêt.

Suivez ce sentier sur 680 m pour arriver à un carrefour puis face à un grillage. Prenez à gauche et longez ce dernier sur 250 m pour rejoindre la rue de Port Royal.

Prenez à gauche et continuez tout droit sur cette rue sur 1km jusqu'à un rond-point ou vous prendrez à gauche l'avenue du Général Leclerc jusqu'à un autre rond-point 130 m plus loin. Enfin, prenez à droite rue de la République et après 380 m au carrefour, rejoignez la gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse à gauche.

Vous êtes maintenant au départ du circuit N° 8.



Le garde rivière

il veille sur la rivière au quotidien

À la création du SIAHVV en 1945, le garde-rivière était chargé de la surveillance et du nettoyage de l'Yvette.

Au fil du temps, ses missions évoluent : manœuvre des vannes, suivi de la qualité de la rivière, entretien des berges ...

À partir de 2010, les gardes-rivières deviennent des techniciens-rivières, au sein de la cellule «milieu naturel». Ils sont garants de l'application de la politique d'entretien raisonné mise en place par le SIAHVV. Ils interviennent également dans les projets de restauration écologique, de protection et de développement de la biodiversité.



34



La Vallée de l'Yvette

un réservoir de biodiversité à préserver

Le bassin versant de l'Yvette abrite une richesse floristique et faunistique importante. La diversité des paysages et des milieux naturels offre un panel d'espèces très large.

Quelques exemples d'espèces d'intérêt patrimonial



Locustelle tachetée

Locustella naevia
Caractéristiques :
Poids 11 à 15 g
Taille 13 cm
Couleur dessus brun-olive
et dessous chamois

Rare



Campagnol amphibie

Arvicola sapidus
Caractéristiques :
Poids 150 à 280 grammes
Taille 16 à 23 cm auxquels il
faut rajouter une queue de
10 cm en moyenne
Couleur brun

Très rare



Bécassine sourde

Lymnocyptes minimus

Caractéristiques :

Poids 35 à 70 g

Taille 19 cm

Couleur brun

Très rare



Bidet penché ou chanvre d'eau

Bidens cernua L.

Caractéristiques :

Taille 20 à 80 cm de haut

Cycle de développement : Plante annuelle

Couleur de la fleur : jaune.

Très rare



Circuit 7



Facile



12,1 km



3h30



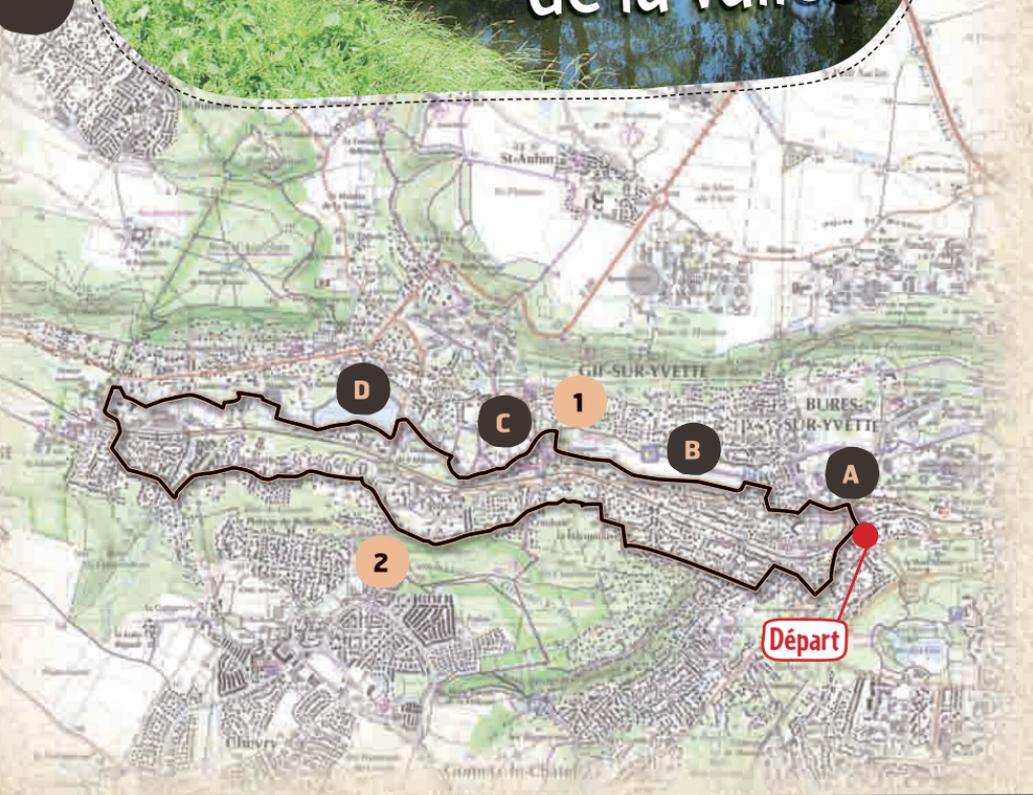
Facile



Familles

36

Au cœur
de la vallée



Départ

Gare de Bures-sur-Yvette

Sortez de la gare et descendez la rue du Général Leclerc pour rejoindre l'église Saint Matthieu. Suivez à gauche la rue Charles de Gaulle pendant 550 m jusqu'à rejoindre à droite la rue du Haras. Au croisement, allez à gauche rue de la Prairie. Arrivés au bassin de Bures, prenez à gauche.

Après 1,2 km, le chemin tourne à gauche. Allez ensuite à droite pour passer sous un tunnel puis dirigez-vous à gauche pour rejoindre l'Yvette direction le bassin de Couprières.



Juste avant les cours de tennis, on peut apercevoir la confluence entre la Méran-taise et l'Yvette.

Continuez toujours tout droit le long de l'Yvette jusqu'à arriver au bassin de Couprières par un petit tunnel. Prenez le chemin à gauche.

Au panneau d'information Faune/Flore, continuez sur le chemin le long de l'Yvette pour rejoindre la rue Jean Poulmarch et prenez à gauche puis à droite direction Courcelles.

Après 1km de marche le long de la rivière, prenez à gauche sur la rue Fernand Léger. Passez sous la voie ferrée et prenez la rue de Madrid au rond-point à gauche.

Au deuxième rond-point, prenez la route de Damiette à gauche et au rond-point suivant, continuez sur cette même route pendant 1 km puis tournez à droite dans la rue de l'Abbesse Eremburge.

Continuez tout droit, longez la Villa Juliette Adam pour ensuite rejoindre la route de Belleville. Traversez-la et poursuivez votre trajet sur le Chemin du Couvent.



Allez tout droit, ce chemin goudronné, se faufile entre les maisons sur 1,1 km jusqu'à la rue de la Grande Coudraie.

Remontez-la et prenez à gauche Allée des Coudraies, puis à droite sur l'avenue Hoche, et enfin à gauche sur l'avenue Voltaire.

Après 840 mètres, tournez à gauche dans l'avenue Édouard Leprince et remontez à droite l'avenue Édouard Herriot pour arriver à la route de Chartres.

Allez à gauche, puis après le rond-point, prenez de nouveau à gauche puis à droite le chemin de la Croix de Bures qui vous ramènera à la gare de Bures-sur-Yvette.

Au cœur de la vallée, des bassins de retenue, des zones humides...

Au cœur d'un territoire en grande partie urbain réputé pour ses instituts, laboratoires de recherche et grandes écoles, persiste une nature qui attend qu'on la découvre. Vous vous fauilerez entre ville et verdure et vous découvrirez la prairie humide caractéristique des bassins.



Plus d'infos

A

Église Saint Matthieu

Construite au XIII^e siècle, l'église Saint-Matthieu est le plus ancien bâtiment de Bures-sur-Yvette.

Dès le XI^e siècle, certains documents relatifs à Guillaume de Bures, croisé et prince de Tibériade, indique qu'il existait déjà un fief buressois. À l'intérieur, on y trouve la cloche en bronze baptisée Marie-Louise en 1756, la statue de la Vierge du XVII^e siècle et la dalle funéraire des époux Brémont du XVI^e siècle, classés monuments historiques.

38

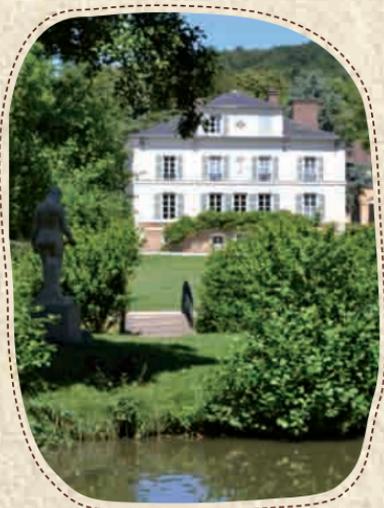


C

Château et Parc du Val Fleury

Construit au XIX^e siècle, le château du Val Fleury trône, du haut de ses 860 m², dans un parc aménagé qui s'étend sur près de 2 hectares jusqu'au bord de l'Yvette.

Rénové en 2014, le château est désormais dédié à la culture et accueille de nombreuses expositions. Le parc, ouvert au public, propose aux promeneurs d'admirer ses trois sculptures, « la Sylphe », « L'ADN : l'unité du vivant » et « L'Ouverture sur le monde ».





B Le bassin de Bures

Créé à la fin des années 60, ce bassin s'étend sur une superficie totale de 14 hectares et peut stocker 190 000 m³ d'eau.

En 2015, il a fait l'objet d'importants travaux de sécurisation.



D Le bassin de Coupières

Créé en 1987, ce bassin couvre une superficie de 11 hectares pour une capacité de stockage de 200 000 m³ d'eau.

39

Gestion de la végétation et fauchage raisonné

Le SIAHVY privilégie des méthodes alternatives de désherbage, respectueuses de la nature et de notre santé. Le fauchage raisonné est une méthode qui prend en compte la croissance des plantes et la vie des animaux en ajustant les types d'interventions, leurs périodes et les hauteurs de coupe. Concrètement, il consiste à couper moins court, moins large et moins fréquemment la végétation, sans utilisation de pesticides. Le SIAHVY a opté pour une gestion écologique par un fauchage en mosaïque, afin de préserver la biodiversité.





Circuit 8



Soutenu



10,6 km



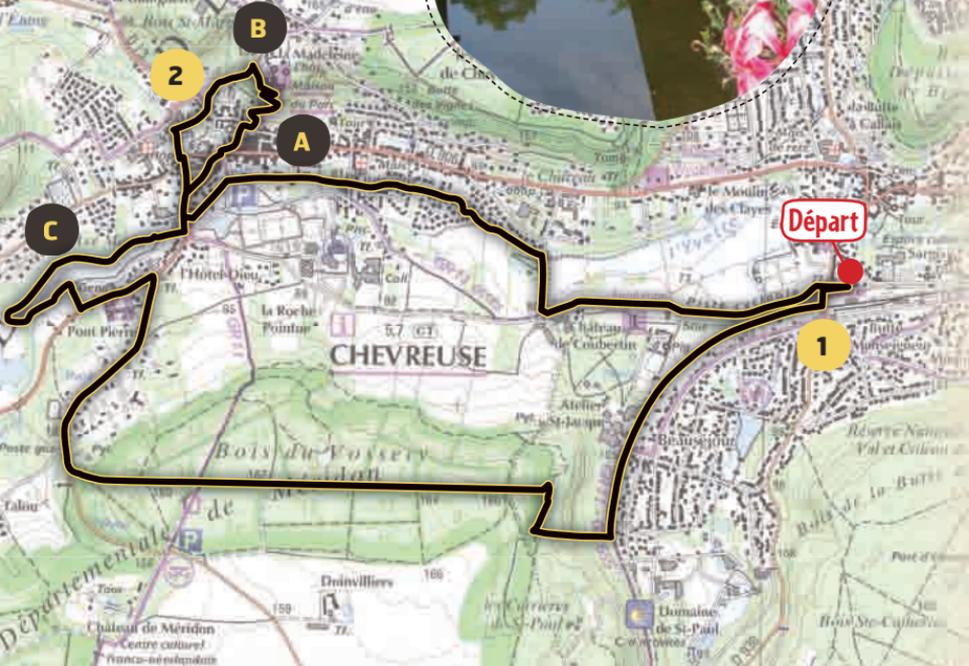
3h



Sportif

Au temps des lavandières

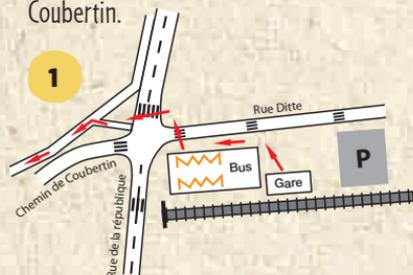
40



Départ

Gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (RER B)

En sortant de la gare côté bus, dirigez-vous à gauche et traversez la rue de la République pour rejoindre le chemin de Coubertin.



Après 1 km de marche, au croisement, prendre la rue des Ponts Blonniers à droite. Après le pont prenez le petit chemin à gauche qui longe l'Yvette.

Longez l'Yvette sur 1,5 km tout en traversant quelques rues, et en passant par la promenade des petits ponts, jusqu'à arriver dans la rue de Rambouillet face à la sente de l'Ave Maria. Prenez à droite et remontez la rue de Rambouillet. Tenez votre droite jusqu'à arriver sur une petite place. À cet endroit, montez la rue Lalande dans le prolongement à gauche jusqu'au petit parking, prenez à droite puis à gauche sur le chemin Jean Racine entre les maisons. Grimpez maintenant jusqu'au château de la Madeleine en suivant ce chemin. Passez l'entrée du château et le gros tilleul puis, quelques mètres plus loin à la borne, descendez le petit sentier à gauche. Descendez vers les maisons et le chemin goudronné, la sente des Remparts, pour ensuite traverser la rue de Versailles et emprunter face à vous légèrement à gauche la sente de Courqueux.

2



Rejoignez plus bas la rue Pierre Chesneau puis allez à gauche. Au carrefour, continuez tout droit sur la rue des Cordiers et redescendez la rue de Rambouillet jusqu'au pont. Juste après ce dernier, prendre le chemin à droite qui longe l'Yvette pour rejoindre le bassin de Chevreuse que vous contournerez par la droite. Faites le tour et une fois de l'autre côté, après 1 km, prendre le chemin à votre droite qui rejoint la rue de Rambouillet. Prenez à gauche puis à droite sur la route de Choisel. Suivez cette route sur 850 m direction Boullay-les-Troux. Au panneau « Forêt Départementale de Méridon », prenez le sentier à gauche puis à droite le chemin qui monte la butte. Une fois en haut de la côte, poursuivez votre chemin forestier toujours tout droit. Après 1,3 km, le chemin se rétrécit et descend entre les arbres. Un peu plus bas, prenez le sentier à droite. Après une centaine de mètres, vous emprunterez le sentier à gauche qui descend et qui rejoint les habitations en contrebas. En bas, à votre gauche avant les habitations, deux chemins se présenteront à vous, prendre le deuxième à gauche. Ce chemin vous ramènera à la gare après 1,3 km de marche.

Au temps des lavandières, une promenade chargée d'histoire

Situé dans le Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, ce circuit est une déambulation au cœur d'une région riche de nature et d'histoire.

Vous vous émerveillerez des petits ponts au charme pittoresque, d'un château millénaire et de la nature remarquable de la Vallée de Chevreuse.



42



Plus d'infos

A La Promenade des Petits Ponts

Le canal de l'Yvette, alimentait autrefois le moulin de la ville. Il a permis le développement de nombreuses activités liées à l'eau comme les tanneries, les lavoirs, etc. Les petits ponts sont des vestiges des nombreuses tanneries de l'Yvette.

On peut encore apercevoir les structures d'une ancienne tannerie du XVII^e siècle, où sont encore visibles les traces des différentes opérations : travail des peaux dans l'eau, fosse de tannage à l'arrière du bâtiment, séchoir des peaux à ventelles orientables au premier étage.

B Le Château de la Madeleine

Situé sur les hauteurs de Chevreuse, le château de la Madeleine domine la vallée depuis le XI^e siècle. Un premier château en bois aurait été édifié vers 1075. Le château a subi de nombreuses modifications entre le XII^e et le XV^e siècle (construction du donjon, des murailles en pierre, ajouts de tours, ...). C'est en 1982 que le Département en devient propriétaire.

Aujourd'hui, le Château abrite la Maison du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Le visiteur peut découvrir librement et gratuitement la cour intérieure, les remparts et la vue magnifique sur la vallée de Chevreuse.





C Le bassin de Chevreuse

Ce bassin a été créé en 1987 à l'issue de deux phases de travaux : la création du bassin avec ses ouvrages associés et l'aménagement paysager. Sa superficie est de 6 hectares et il peut contenir 90 000 m³ d'eau.



43



Réseaux d'assainissement : des ouvrages souvent invisibles, mais indispensables

Le SIAHVY collecte et transporte les eaux usées de 275 000 Habitants. Les 120 km de réseaux intercommunaux sont surveillés et entretenus quotidiennement, afin de limiter au maximum la pollution du milieu naturel.

De nombreux projets d'assainissement sont menés par le SIAHVY :

- Les réhabilitations de ses collecteurs pour étanchéifier et supprimer les fissures.
- Le dévoiement de certaines portions de collecteurs qui, trop proches du cours d'eau, l'empêchent de retrouver une dynamique naturelle.
- La création de réseaux de collecte, la suppression des pollutions diffuses issues d'assainissements non collectifs, pour majorité, non conformes.



Circuit 9



Facile



7 km



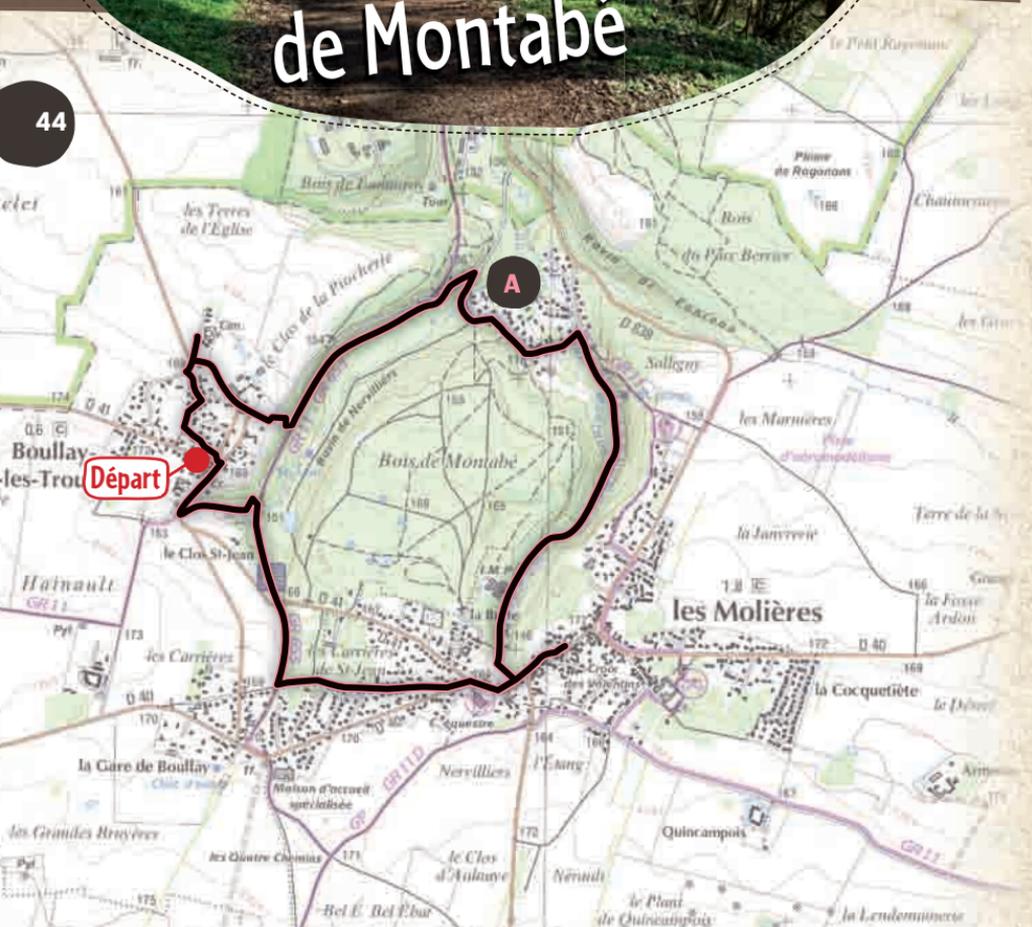
2h30



Moyen

Le Bois de Montabé

44



Départ

Parking en face de la Mairie de Boullay-les-Troux

Au coin de la Mairie, prenez à gauche et aussitôt à droite rue du Verger. Après 140 m, prenez le chemin de droite. À la route prenez le chemin de gauche et continuez tout droit jusqu'à l'église (à voir !). Faites demi-tour et rejoignez la rue de la Commanderie puis en face la rue de la Butte Bernard.

À la sortie du village à droite, descendez le sentier qui vous mène en contrebas de la route. Il débouche dans un chemin. Prenez-le à gauche et suivez-le en descendant pendant 700 m pour rejoindre la route.

Prenez à droite jusqu'à l'arrêt de bus. Tournez à droite vers le hameau de Montabé par la rue de la Midorge. Après 460 m, prenez la rue des Sources à gauche. 210 m plus loin, après le petit pont, vous trouverez un chemin marqué par une croix de fer, sur votre droite. Ce chemin remonte le long du Montabé. Montez sur 1,5 km pour atteindre « les

Molières » route de Cernay. Prenez à gauche pour aller voir l'église et revenez sur vos pas. Tout droit direction Boullay-les-Troux, passez devant l'entrée du centre équestre. Au croisement suivant, direction Cernay-la-Ville. 50 m après, tournez à droite dans une rue en impasse qui se prolonge par le chemin de Cernay (barrière). Après 650 m, le chemin se termine à l'entrée d'un lotissement. Prenez alors le petit sentier qui descend sur votre droite pendant 10 m pour rejoindre un grand chemin bien ombragé que vous prendrez aussi vers la droite. Vous passerez sous un pont et marcherez encore sur 700 m avant d'arriver à une borne en bois sur votre gauche (N° 3 GR). Prenez « direction Boullay ». Prenez le chemin en contrebas, descendez-le sur votre gauche jusqu'au grand chemin que vous remonterez pour regagner la Départementale 41. À la route, prenez à droite, le parking est à 100 m.



Plus d'infos



A La Fontaine de Midorge

En forme de pain de sucre, la fontaine abrite une source qui, au XIX^e siècle, était réputée pour avoir des vertus thérapeutiques.



Le ru du Montabé présente aujourd'hui un intérêt écologique considérable. Il abrite plusieurs espèces animales protégées et rares, dont certaines sont d'une très grande valeur patrimoniale. C'est notamment dans ses eaux que vit l'une des dernières populations d'écrevisses à pieds blancs d'Ile-de-France. Des actions de préservation de ces populations sont menées par le SIAHVV et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.





Circuit 10



Moyen



7 km



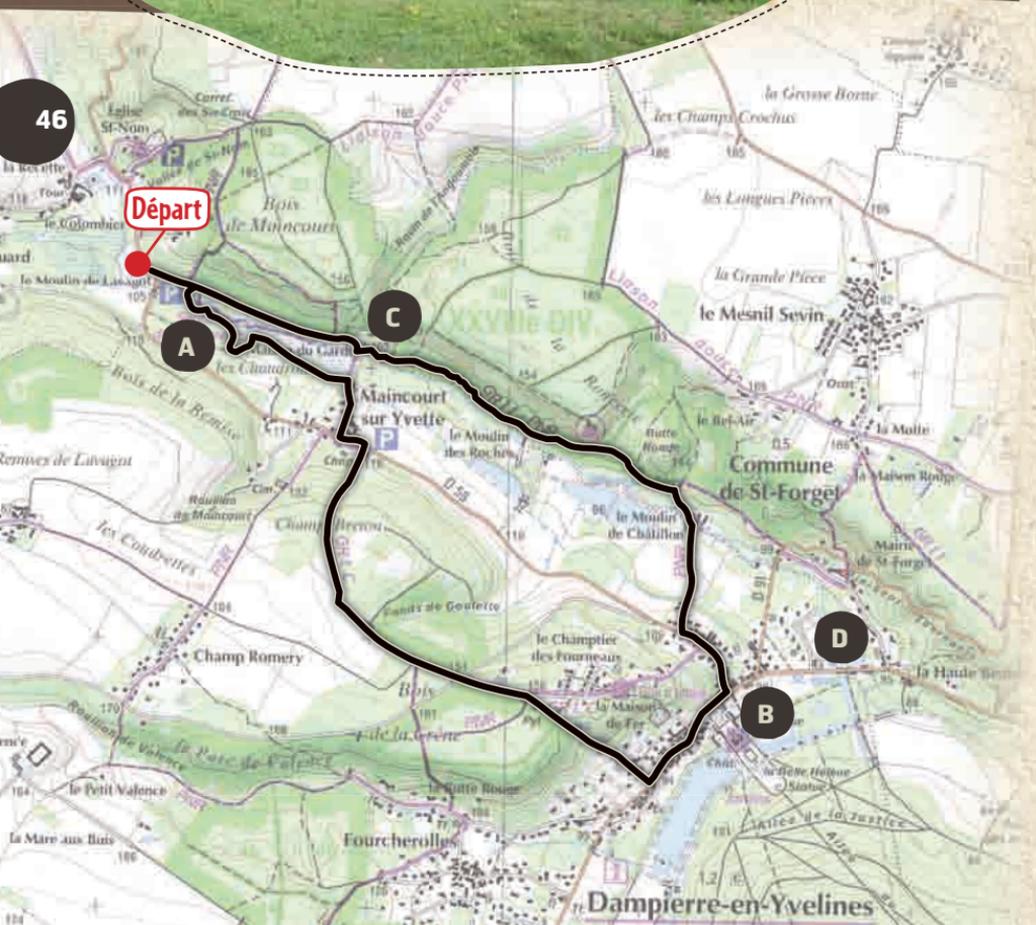
2h30



Sportif



La balade de Maincourt



46

Départ

A

C

B

D

Dampierre-en-Yvelines

Départ

Parking du Sentier de la Découverte – D58 Maincourt-sur-Yvette (78) A mi-chemin entre Dampierre et Lévis-Saint-Nom

Information : les passerelles et plateformes sont accessibles aux PMR

Enfoncez-vous sur le chemin dans la Forêt sur 150 m et prenez la 1^{ère} passerelle (platelage) sur la droite. Au double belvédère, tournez à droite puis à gauche et encore à gauche aux passerelles suivantes.

Au km 0.700 vous arrivez à l'intersection petite boucle grande boucle. Descendez les deux marches à droite pour emprunter un sentier. 360 m plus loin, vous arriverez sur un chemin goudronné (chemin du Moulin). Remontez à droite et prenez à gauche la D58 (Rue de la Vallée) sur 110 m.

En face du parking prenez sur votre droite un chemin montant (la sente de Foucherolles), pendant 1150 m jusqu'à la route. Traversez tout droit rue Pierreuse et montez encore jusqu'à la croisée de plusieurs chemins.

Prenez le chemin en face (bien empierré) qui part légèrement en forte pente vers la droite. En bas au stop, tournez à gauche sur la grande route.

Passez devant l'église de Dampierre puis devant le château et prenez la route D58 à gauche. Remontez-la sur 290 m pour prendre à droite la rue de Châtillon.

Descendez jusqu'à la ferme et sur votre gauche passez au-dessus de l'Yvette.

Continuez dans la forêt. Vous arriverez 100 m plus loin devant le panneau « forêt domaniale de Rambouillet » prenez le chemin de gauche et ne le quittez plus.

Vous passerez près de grands et gros charmes puis un lavoir sur votre droite. 500 m plus loin vous longerez le grillage d'une très belle propriété (le Moulin des Roches) et marcherez entre de nombreux blocs de grès.

Le sentier devient plus tortueux et se termine dans une petite clairière. Prenez sur la gauche le chemin qui descend vers l'Yvette et vous emmène devant un ancien lavoir couvert.

Remontez jusqu'à la barrière et tournez à droite : franchissez l'Yvette puis prenez à gauche la barrière suivante.

Maintenant, ne quittez plus ce chemin ; allez tout droit sur 800 m et vous trouverez le parking.



Balade de Maincourt,

une promenade bucolique à la découverte du marais

Découvrez l'ambiance secrète et la biodiversité abondante du marais de Maincourt le long de l'Yvette. Vous contemplez l'ampleur du château de Dampierre et vous imaginerez la vie de château en passant sur les pavés devant son portail monumental.

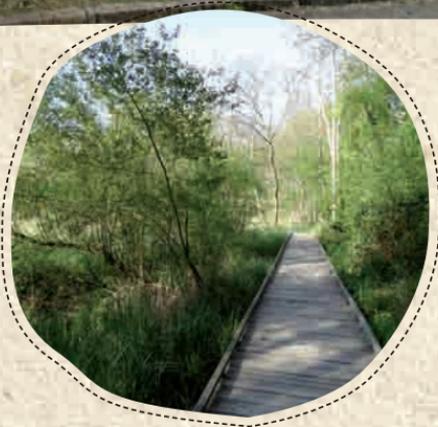


Plus d'infos

48

A Le sentier de Maincourt

D'importants travaux de restauration écologique ont été menés sur ce parcours. Une passerelle de bois sur pilotis a été aménagée au-dessus du marais, ainsi, vous pourrez vous balader les pieds au sec à travers l'abondante végétation de cette zone humide le long de l'Yvette.



B Le château de Dampierre

Inscrit au titre des monuments historiques depuis le 30 mai 1928, le château de Dampierre, est un château de style classique. Construit par Jules Hardouin-Mansart au creux d'un vallon boisé, il a reçu des hôtes prestigieux comme les rois Louis XIV et Louis XV.

Le vaste parc, dessiné par Le Nôtre, est constitué d'allées en étoiles et d'un grand canal, le long de l'Yvette.





C Le lavoire couvert de Maincourt

Construit au XIX^e siècle, il jouait un rôle important dans la vie quotidienne des habitants. Cependant, le bassin du lavoire constituait un barrage infranchissable sur l'Yvette et les poissons ne pouvaient ni remonter ni descendre le cours d'eau. Pour remédier à cet inconvénient tout en conservant l'ouvrage, un contournement du bassin a été aménagé pour permettre aux espèces aquatiques de circuler librement.

49



D La station d'épuration de Dampierre

Cette station traite aujourd'hui les effluents des habitants de Dampierre-en-Yvelines et d'une partie de Saint-Forget. Elle accueille également ceux des habitants du bourg de Senlisse.

Le procédé mis en place, pionnier et économique en matière de gestion des ressources d'exploitation, est une filière à boues activées par traitement séquentiel combiné. La qualité de l'opération a été récompensée par le label ECOLIA 21 et par l'attestation de conformité au référentiel NF HQE.





Circuit TI



Moyen



7,4 km



2h



VTT

Les Vaux de Cernay

50



Départ

Parking forestier juste avant l'entrée de l'Abbaye des Vaux de Cernay

Venez découvrir cette magnifique vallée où coule une petite rivière, le ru des Vaux. Au cœur d'une nature très riche, se trouve l'abbaye des Vaux de Cernay. La beauté de ce lieu a inspiré de nombreux peintres, c'est maintenant à votre tour de le contempler.



Plus d'infos

A

L'Abbaye des Vaux de Cernay

Construite au moyen-âge, en 1118 par un groupe de moines, elle a été l'une des plus grandes abbayes cisterciennes du moyen-âge. Elle a fonctionné jusqu'à la Révolution puis a été vendue aux enchères en 1791. On peut encore y visiter les ruines de l'abbatiale et la salle des moines.



B

Le domaine des Vaux de Cernay

Au cœur d'une nature dense et intacte, se trouvent divers milieux conservés protégeant ainsi de nombreuses espèces animales et végétales. Le torrent, les bouillons, les rochers, les pentes escarpées donnent l'illusion d'une montagne.



Départ

Parking face à l'école des Sources - 10, rue d'Yvette à Lévis-Saint-Nom

Au parking, longez les courts de tennis et dirigez-vous vers la forêt. Passez au-dessus de l'Yvette et continuez le chemin. Passez la barrière « Accès Pompiers ». Tenez la droite sur le chemin forestier jusqu'à un chemin goudronné, le chemin de l'Yvette.

Après 160 m, prenez à droite le chemin de la Butte Rouge. Au bout, au croisement, prenez le chemin de droite qui longe la prairie pour passer de nouveau au-dessus du cours d'eau puis continuez tout droit jusqu'à être face à une clôture. En conti-

nuant tout droit sur 220 m, vous atteindrez les sources de l'Yvette.

Après être revenu au niveau du hameau des Layes, continuez sur le chemin des Baudoins. À 640 m, prenez le chemin forestier de gauche pendant 1,3 km pour atteindre le Moulin Neuf puis la route de Girouard. Allez à gauche puis, après 100 m, prenez le chemin à droite qui longe la route sur environ 1 km et rejoint ensuite la rue. À 340 m, au stop, rejoignez le parking à gauche.

Véritable havre de paix, cette randonnée à travers champs et forêts, vous fera découvrir les sources de l'Yvette, dont l'emplacement est signalé par une statue.

L'Yvette est un petit cours d'eau de 44 kilomètres qui prend sa source à Lévis-Saint-Nom dans le hameau d'Yvette. Elle se jette dans l'Orge à Épinay-sur-Orge et donne son nom à plusieurs communes qui jalonnent son parcours. L'Yvette est alimentée par de nombreuses sources qui drainent le sous-sol calcaire du plateau de la Beauce et aussi de nombreux affluents comme la Mérantaise, le ru des Vaux de Cernay, le Vaularon, et bien d'autres.



Remontez le cours de l'Yvette, d'Épinay-sur-Orge à Saint-Remy-lès-Chevreuse. Vous découvrirez les mille et un visages de cette vallée, aux multiples trésors.

Au départ de la gare de Petit Vaux à Épinay, suivez le **circuit n°1** jusqu'à la gare de Balizy.

En empruntant le souterrain puis en traversant le parking, dirigez-vous vers le bassin de Balizy.

Après avoir traversé la Rivière Morte, suivez le chemin à gauche pendant 900 m jusqu'à rejoindre la salle Anne Franck.

Dirigez-vous vers le centre-ville de Longjumeau en continuant sur la rue Daniel Meyer puis la rue Léontine Sohier pendant 1,13 km.

Prenez à droite la rue François Mitterrand puis à gauche pour emprunter la promenade de l'Yvette.

Ce sentier (**circuit n°2**) vous mène jusqu'au parking du bassin de Saulx-les-Chartreux.

Continuez ensuite la promenade de l'Yvette (**circuit n°3 - km 3,62**).

Montez tout droit l'avenue du Général de Gaulle pendant 850 m et descendez la rue de Savoie à droite jusqu'à rejoindre la promenade de l'Yvette sur la gauche.

Longez l'Yvette sur votre droite pendant 4,2 km. Vous passerez sous le viaduc du Mail puis contournez le lac par la droite pour de nouveau reprendre la promenade. Une fois dans la rue des Coquelicots, empruntez la rue des Bleuets et la rue de la Prairie, pour rejoindre l'**itinéraire n°7** au Bassin de Bures. Vous l'empruntez jusqu'à la rue Fernand Léger.

Rejoignez à gauche la gare de Courcelle, passez en dessous puis remontez la rue de Madrid. Après le parking, allez à droite pour rejoindre le chemin de Vaugien et celui de la Glacière.

Empruntez l'avenue de la Guiterie. Après 300 m, passez sous la voie ferrée et continuez rue Ditte jusqu'à la gare de Saint-Remy-lès-Chevreuse.

Grande randonnée
28 km
reliant 5 circuits



Circuit 7
page 36
Au cœur
de la vallée





Difficile



28 km



7 à 8h



VTT
Sportif



Circuit 4
page 20
Le coteau
de l'Yvette



Circuit 2
page 12
La Plaine de Saulx
les-Chartreux



Circuit 3
page 16
De l'Yvette
au ru des Paradis

Circuit 1
page 4
Les Templiers

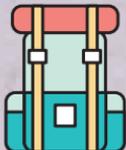


Réussir sa randonnée

PENSEZ À VOUS ÉQUIPER



Chaussures et vêtements adaptés à votre itinéraire et à la météo



Vivres et boissons

Si vous partez sans accompagnateur, mieux vaut vous munir du guide des randonnées



J'alerte les secours : 112

Nécessaires de premiers secours



RESPECTEZ LA FLORE



Ne cueillez pas les fleurs et plantes (certaines espèces sont rares et protégées)

NE FAITES PAS DE FEU DANS LA NATURE



Observer les animaux sauvages ou domestiques à distance pour ne pas les effrayer

RESPECTEZ LES SENTIERS



N'utilisez pas de raccourcis : vous limiterez ainsi le piétinement de la végétation et des insectes, ainsi que l'érosion des sols

RESPECTEZ LA PROPRETÉ DES LIEUX



Emportez vos déchets (même biodégradables) et conservez-les jusqu'à la prochaine poubelle



TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE



Il pourrait être victime d'accidents ou provoquer malencontreusement des dommages

